



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP VINCENNES

SAID BRY - LE PERREUX

130-132 RUE DE LA JARRY

94304 VINCENNES CEDEX

3544-018154-0059-0



Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 24 617 563 387

Référence de l'avis : 22 94 A685147 96

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

BAT A - APPT 319

16 AV DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 17 84 6724199789 4

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 22/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 94111

TEWOLDE SARA

BAT A - APPT 319

16 AV DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques

(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP VINCENNES

SAID BRY - LE PERREUX

130-132 RUE DE LA JARRY

94304 VINCENNES CEDEX

Revenu fiscal de référence :

8 563

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 30 24 617 563 387

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : TEWOLDE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	9 515			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 952			
Salaires, pensions, rentes nets.....	8 563			8 563
Revenu brut global.....				8 563
Revenu imposable				8 563
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25).....				8 563
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :				
Plafond total de 2020	Déclar. 1 16 062			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019	3 973			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020	+ 4 052			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021	+ 4 114			
Plafond calculé sur les revenus de 2021	+ 4 114			
Plafond pour les cotisations versées en 2022	= 16 253			
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.